



Dividende démographique

Leçons de deux années de plaidoyer
UNFPA BRAOC, de Libreville à Bruxelles



Bureau régional de l'UNFPA
pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Table des Matieres

6	Avant-Propos
8	Introduction : Libreville, Point de Depart
10	A Approche ambitieuse, résultats tangibles : Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD)
12	De La Vision a l'Action, avec 4 Strategies
12	Stratégie de Mobilisation sociale
14	Chefs religieux et traditionnels et dividende démographique
16	Les parlementaires s'engagent à exploiter le dividende démographique
16	Réunion avec les Ambassadeurs Africains accrédités au Sénégal : l'approche du RWANDA, elle se rapporte à la manière dont vous voyez les jeunes
18	Stratégie d'Optimisation, saisir chaque occasion
19	Le Sommet de Londres : La Planification familiale au Sahel, un investissement essentiel pour la réalisation du dividende démographique et l'instauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité
20	Les ministres de la Jeunesse au Sommet Afrique-France de Bamako #pasunpassanslesministresdelajeunesse
21	Symposium de haut niveau sur le Dividende démographique et le Développement de l'Afrique
22	Stratégie Ciblée
24	La Charte africaine de la Jeunesse, le Dividende démographique et AfriYAN
26	ROJALNU et le Dividende démographique
27	Application, au niveau national, de la Feuille de route de l'Union africaine visant à tirer profit du dividende démographique
28	Stratégie de Communication
30	Communication viable
31	Communication ciblée
32	Conclusion : Des avancées sur la voie de l'exploitation du dividende démographique

“ Je vous félicite d’avoir désigné 2017 année pour l’exploitation du dividende démographique par des investissements dans la jeunesse ... Plus de trois africains sur cinq sont âgés de moins de 35 ans. En investissant dans l’éducation, la formation et l’emploi, il sera possible de construire l’avenir de la jeunesse africaine. ”

S.E.M. António Guterres
Secrétaire général de l’Organisation des Nations Unies





Avant-Propos

Le Dividende démographique est une question importante et urgente pour l'avenir de l'Afrique.

C'est pourquoi il représente un élément central de l'Union africaine, qui a élaboré une Feuille de route intitulée Tirer pleinement profit du dividende démographique : l'Afrique que nous voulons. En outre, la marche vers la réalisation des Objectifs du développement durable (ODD) est étroitement liée au dividende démographique. Le rôle de la dynamique des populations dans le développement socio-économique est évident et la libération de l'ensemble du potentiel de la jeunesse africaine afin de stimuler ce développement est essentielle aux avantages transformationnels qui procèdent du dividende démographique.

Plus de 64 pour cent de la population de l'Afrique de l'Est et du Centre est âgée de moins de 24 ans. Les jeunes de cette région sont confrontés à des problèmes considérables, notamment à des taux de mariage des enfants les plus élevés du monde, soit 40,1 pour cent en Afrique de l'Ouest, aux cas des adolescentes qui tombent enceintes, à un taux de mortalité maternelle élevé, en particulier chez les adolescentes, avec 679 décès pour 100 000 naissances, et à un taux de fécondité très élevé (128 naissances pour 1000 filles). Cependant, les jeunes sont une formidable ressource pour la région, mais leur potentiel ne sera réalisé que lorsque les investissements opportuns seront consentis dans leur éducation, leur santé, leurs aptitudes et leur autonomisation.

L'urgente nécessité d'un changement de paradigme se fait sentir.

Les investissements dans la jeunesse ne doivent pas rester au niveau des intentions, ils doivent plutôt constituer une priorité nationale clé en matière de développement.

Le concept du dividende démographique nous force à faire face à ces questions et défis et à leur trouver des solutions appropriées. Le dividende démographique ne se résume pas à une question de santé, ni à une question se rapportant à ce qui

se passe dans la sphère privée de la chambre à coucher, il touche au développement social et économique. Il s'agit également d'une question hautement stratégique, car nul ne peut parler de paix, de sécurité, de résilience, en particulier dans cette région déchirée par quelques-uns des conflits les plus violents du monde, sans prendre en considération la question du dividende démographique.

Depuis le 30 juin 2015, date de la réunion de l'Équipe de gestion des programmes, à Libreville, le Bureau régional du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (BRAOC) s'est consacré, en priorité, à mettre en œuvre la vision présentée à l'époque, qui consistait à placer le dividende démographique au centre de toutes les interventions dans la région, de même que sa feuille de route correspondante, élaborée à la même époque. Cela s'est traduit par le fait qu'il a joué un rôle crucial dans le plaidoyer et la mobilisation des parties prenantes clés afin de favoriser et d'adopter les politiques et programmes nécessaires et d'investir dans ces derniers, censés améliorer de manière significative la vie des jeunes et permettre l'exploitation du dividende démographique dans leurs pays. Ce plaidoyer a été soutenu par des informations et des données factuelles, avec un même message sur la nécessité de privilégier la jeunesse.

Arrêtons-nous un peu à ce niveau pour réfléchir sur le chemin parcouru et les leçons retenues au cours des deux dernières années afin de pouvoir aller de l'avant avec une plus grande détermination grâce à cette vision. Ainsi, le présent document rend compte du travail réalisé au cours de la première étape de la longue marche vers l'exploitation du dividende démographique au profit de notre jeunesse. Cette étape implique la nécessité de veiller, par le plaidoyer et la mobilisation sociale, à ce que toutes les parties prenantes comprennent les enjeux et aient la possibilité de prendre un engagement en sa faveur. Un mouvement d'une telle ampleur rendait indispensable l'adoption d'une démarche consistant à ne laisser personne en derrière, c'est exactement ce qui s'est passé et qui justifie la présente étude.

L'accent mis sur le plaidoyer et la mobilisation sociale permet des avancées et a le mérite d'établir clairement que les obstacles peuvent être éliminés et que les interventions peu-vent renforcer le concept du dividende démographique, dès lors qu'elles sont conformes à l'orientation stratégique de l'UNFPA. Par cette contribution modeste, mais néanmoins importante, le BRAOC a administré la preuve de la viabilité du modèle de gestion de l'UNFPA.

Il reste beaucoup à faire pour atteindre notre objectif. Au moment où nous abordons l'étape la plus difficile de ce travail, celle de la mise en œuvre, nous sommes heureux de disposer d'un Guide de Programmation du Dividende démographique, qui sera présenté en septembre 2017, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ce guide nous aidera à atténuer et à résoudre certains des risques comme la formation et l'apprentissage, qui sont inhérents à toutes les initiatives prises pour passer à une échelle supérieure, en particulier lorsqu'elles comptent de si nombreux partenaires. Cet outil sera un instrument apte à mieux motiver et mobiliser les divers secteurs et les différentes parties prenantes, des jeunes et chefs religieux, aux décideurs, au niveau national, à la communauté internationale et aux donateurs.

“Oui, il s'agit d'un pari risqué, mais il s'agit d'une nécessité et nous devons relever ce pari pour la jeunesse africaine.

Nous devons considérer les jeunes comme la priorité.”

#PutYoungPeopleFirst

Mabingue NGOM

Directeur du Bureau régional du Fonds des Nations Unies pour la population pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre



© Ollivier Girard / UNFPA

Introduction

La Déclaration de Libreville, point de départ

« Aujourd'hui, nous posons un nouveau jalon ... N'oublions pas que l'Afrique est le continent qui connaît le plus de contraintes et d'incertitudes. Au plan international, le continent est perçu comme une zone de catastrophes, vous voyez donc pourquoi notre action et notre place dans l'agenda au-delà de 2015 sont cruciaux. Pour cette raison, je voudrais proposer une feuille de route qui pourra nous aider à optimiser notre contribution, à construire un avenir meilleur pour nous et pour tous... **Aujourd'hui, nous devons nous entendre sur la manière de faire du dividende démographique le fondement de toutes nos interventions...** », a déclaré Mabingue Ngom, Directeur du Bureau régional de l'UNFPA BRAOC, le 30 juin 2015, à Libreville, au Gabon.

Ainsi, la Déclaration de Libreville a été adoptée à l'occasion de la consultation de l'équipe régionale du management de l'UNFPA BRAOC, qui a enregistré la participation de représentants de l'UNFPA de 23 pays qui constituent l'Équipe de régionale de Management pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ont également participé à cette consultation de hauts fonctionnaires du Bureau du Directeur exécutif, du BRAOC et des experts en communication et médias de France et des États-Unis.

A l'époque, l'expression dividende démographique était peu connue et essentiellement utilisée par des démographes, les professeurs d'université et d'autres experts en population pour expliquer certaines des conséquences économiques des changements démographiques. En réalité, le dividende démographique est un concept socio-économique. Il fait référence à la croissance économique accélérée qui pourrait résulter des modifications de la structure des âges de la population d'un pays du fait que les populations qui avaient une faible espérance de vie et des familles de taille importante ont aujourd'hui une espérance de vie plus longue et des familles plus modestes. Plus précisément, le changement de la structure des âges de la population qui en découle est dû à une baisse de la mortalité et de la fécondité dans le pays. Compte tenu de la réduction des naissances chaque année, la jeune population dépendante d'un

pays connaît une lente croissance par rapport à la population en âge de travailler. En d'autres termes, la main d'œuvre augmente plus rapidement que la population qui dépend d'elle, ce qui offre des possibilités d'une croissance économique et d'un développement humain plus rapides. En raison de cette modification de la structure des âges, qui se traduit par une réduction du nombre des individus dépendants, les investissements nécessaires à la satisfaction des besoins des groupes d'âge les plus jeunes sont moins importants et des ressources sont ainsi libérées pour ce que l'on qualifie de « don économique ».

Compte tenu du fait que non seulement le dividende démographique offre aux pays une occasion unique, mais encore que le concept était relativement nouveau au moment où le Directeur régional faisant sa déclaration, tant pour l'équipe de gestion présente que pour les décideurs et autres parties prenantes de la région et cela malgré l'importance du facteur temps et de son caractère urgent, l'objectif de faire de la Déclaration de Libreville le fondement de toutes les interventions de l'UNFPA dans la région était à tout le moins intéressant, ou, au plus, ambitieux. Des actions immédiates étaient nécessaires pour garantir un renforcement du leadership politique indispensable à la définition et à la mise en place des politiques publiques et l'allocation des investissements durables requis pour lancer le processus.

Ainsi, il était impératif que le personnel régional soit doté des capacités susceptibles de lui permettre de relever le défi avec succès. C'est pourquoi, à Libreville, les participants ont adopté un ambitieux plan d'action à mettre en œuvre dans les 23 pays pour la réalisation du dividende démographique. Ce plan prévoyait, en particulier, de faire de telle sorte que l'ensemble du personnel de la région ait la même compréhension du cadre de la programmation du dividende démographique. Il prévoyait aussi un renforcement de l'appui et de la coordination ainsi que la définition de profils-pays pour le dividende démographique, avec une modélisation détaillée et une analyse de la situation de tous les 23 pays du BRAOC. L'engagement

politique et l'adhésion au concept étaient indispensables, c'est pourquoi un plan d'action de communication à l'appui du dividende démographique a également été élaboré à Libreville afin d'impliquer les partenaires et les principales parties prenantes dans différents aspects de ce concept socio-économique et de sa mise en œuvre impérative.

Au cours des deux dernières années, depuis le 30 juin 2015, la situation concernant l'adhésion au concept du dividende démographique, ainsi que son implantation en tant que fondement des interventions de l'UNFPA dans la région, ont évolué considérablement dans la région de l'Afrique occidentale et centrale, conformément à l'intention du Directeur régional de l'UNFPA BRAOC, révélée à Libreville, d'en faire le nouveau jalon. En tant qu'institution, l'UNFPA a défini cette question comme l'élément clé de ses activités depuis 2002.

Aujourd'hui, il est incontestable que non seulement le concept du dividende démographique est bien connu dans la région, mais encore qu'il a été adopté comme un mouvement qui traduit ce dont l'Afrique a besoin en termes de développement. Différents jalons ont aussi été franchis, pas seulement en ce qui concerne la compréhension du concept lui-même, mais aussi dans le travail stratégique plus important qui a été mené de manière satisfaisante. En outre, le concept du dividende démographique fait l'objet d'une meilleure appropriation, suite à son adoption par plusieurs pays comme mécanisme de développement.

Il est donc opportun de revisiter le chemin parcouru au cours des deux dernières années par l'UNFPA BRAOC afin de placer le concept du dividende démographique au cœur de ses interventions et, encore plus important, d'étudier, dans le cadre d'un dialogue politique résolu et systématique, d'efforts stratégiques en termes de plaidoyer et de communication, comment il est devenu l'élément central du discours sur le développement dans la région en tant que politique et cadre de développement économique et social.

S'inspirant des entretiens avec divers partenaires et d'une étude documentaire et d'autres documents, le présent rapport analytique fait une présentation succincte des principales actions et stratégies utilisées au cours des deux dernières années dans le but de faire connaître et de faire adopter par tous le concept du dividende démographique. Il met également en exergue certaines actions ou meilleures pratiques des parties prenantes.

Des signes encourageants émergent.

“ La jeunesse est essentiellement novatrice, exigeante, inventive et rebelle dans ses aspirations. Toutes ces qualités sont fondamentales pour le développement de l'ensemble des pays et représentent l'un des signes les plus manifestes de sa vitalité.... Les jeunes seront et devront être le groupe le plus influent de toute société qui se veut dynamique et active. ”

S.E.M. Jorge Carlos De Almeida Fonseca
Président du Cabo-Verde

Approche Ambitieuse, Resultats Tangibles

Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD)

Selon Justin Koffi, « la connaissance du concept du dividende démographique a dû commencer par nous-mêmes, les équipes qui en parlaient », expliquant ainsi les débuts du Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD), qui coïncidaient avec la Déclaration de Libreville. « Dans la réalité, il fonctionnait plus comme un laboratoire pour la région ainsi que pour l'institution », a ajouté M. Koffi, Coordonnateur du Secrétariat technique régional du projet SWEDD depuis les premiers jours du projet, en 2015, dans l'objectif de travailler au niveau de la sous-région à l'amélioration de la disponibilité et du caractère abordable des services de santé de la reproduction, de renforcer les centres de formation spécialisés des sages-femmes basées dans les zones rurales, d'améliorer les services infirmiers, de piloter les initiatives ciblant les adolescentes et d'échanger des connaissances à ce sujet.

Le projet SWEDD a été lancé en 2015, en tant qu'initiative commune de la Banque mondiale, qui a mobilisé 170,2 millions de dollars US pour les femmes et les adolescentes dans le but de leur faciliter l'accès aux services de santé reproductive, infantile et maternelle dans six pays de la région du

Sahel Africain, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), ce dernier ayant mis à profit ses importantes capacités de plaidoyer, ses connaissances techniques sur ces questions, ainsi que sa présence et son bilan dans la région. D'autres partenaires au développement interviennent en diverses capacités, notamment l'Organisation Ouest-Africaine de la Santé (OOAS), la branche santé de la CEDEAO, qui sera renforcée par sa participation.

Ces six pays sont le Niger, dont le Président, Son Excellence Mahamadou Issoufou, a été le premier à faire appel à la Banque mondiale, à l'UNFPA et à d'autres donateurs pour un tel projet, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, et le Tchad.

L'initiative régionale SWEDD comporte deux volets, qui sont en réalité complémentaires et indissociables : l'autonomisation des femmes et le dividende démographique.

La dimension autonomisation des femmes est orientée vers l'autonomisation des femmes et des filles, de telle sorte qu'elles puissent poursuivre leur

“ Pour bénéficier du dividende démographique, nous devons mettre en place des interventions hardies afin de gérer la hausse de la fécondité et de la démographie pour, ce faisant, être en mesure d'accélérer la transition démographique, la croissance économique et la création d'emplois. ”

S.E.M. Idriss Déby Itno, Président du Tchad

éducation, améliorer leurs con-naissances dans les domaines de la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile et de la nutrition, tout en augmentant le nombre de jeunes femmes qui participent aux pro-grammes d'acquisition des compétences nécessaires à la vie courante. Il a été constaté que, lorsqu'elles sont associées, ces interventions réduisent les taux de fécondité, le mariage des enfants et les grossesses des adolescentes, des facteurs qui contribuent tous à empêcher les femmes de prospérer et de contribuer formellement aux économies, tout augmentant la demande de services de planification familiale et en facilitant l'accès auxdits services.

« Nous avons conscience que, pour mettre un terme à la pauvreté en Afrique et promouvoir une plus grande prospérité des familles, il faut, en particulier, améliorer l'accès des femmes aux services de santé et l'éducation des adolescentes », a déclaré Makhtar Diop, Vice-président de la Banque mondiale pour la Région Afrique. « La réalisation de ces objectifs est encore plus cruciale pour les pays du Sahel, qui enregistrent certains des taux de naissance les plus élevés du monde. L'amélioration de l'accès à la santé maternelle et infantile et aux services de planification familiale offrira plus d'opportunités économiques aux femmes et filles de la région. »

La dimension Dividende démographique a pour finalité d'aider ces pays à tirer profit de leur dividende démographique à une étape cruciale de la dynamique démographique. « La forte fécondité, la démographie galopante et les lacunes des services de santé empêchent les pays du Sahel de tirer profit d'un dividende démographique qui pourrait leur apporter une plus grande prospérité, » a affirmé Christophe Lemièrre, Chef de l'équipe chargée de l'exécution du projet, à l'occasion du lancement du projet.

Il était donc important, pour garantir le succès du projet SWEDD ainsi que la mise en œuvre de la Déclaration de Libreville, de commencer par le commencement. Premièrement en renforçant les capacités relatives au concept lui-même en répondant à la question : « Qu'entend-on par dividende démographique ? »

Des centaines de fonctionnaires et des techniciens du gouvernement, de la société civile et des Nations Unies et de ses partenaires ont bénéficié d'une formation aux différents aspects qui constituent le concept du dividende démographique. Dès lors

qu'ils ont développé la même compréhension, il est temps de passer à la phase suivante.

C'est ainsi que se pose la question suivante : « Étant donné que chaque pays a un profil de dividende démographique, quel est ce profil ? » Encore une fois, le renforcement des capacités des parties prenantes de chaque pays a été essentiel à la réalisation de cette tâche. Mais, l'émergence de graves lacunes a été un facteur important. Les profils étaient parfois révélateurs d'un déficit d'information, mais, plus important encore, certaines données factuelles et certains paramètres de développement n'avaient pas été pris en considération dans les plans de développement nationaux.

Les données étaient irréfutables : cet exercice et ces instruments pourraient influencer sur les politiques de développement de ces pays.

Cette situation a justifié une action rapide.

La Mauritanie a donné le ton et son Gouvernement a mobilisé ses différents ministères, ses organisations féminines, ses chefs religieux et différents secteurs de sa société civile afin d'évaluer et de mettre à jour son plan de développement, conformément à ces nouveaux paramètres.

Les différentes étapes vers le dividende démographique étaient, en réalité, des éléments d'un outil de programmation susceptible d'être adapté à la réalité de chaque pays.

Cela a ensuite produit un agenda plus axé vers le plaidoyer ayant pour but d'intégrer le dividende démographique à la Feuille de route de l'Union africaine. Même si la Guinée ne participe pas au projet SWEDD, elle exerçait, à l'époque, la présidence de l'Union africaine et, de ce fait, elle participait à diverses sessions de formation sur le dividende démographique afin de faciliter sa politique et les actions stratégiques prévues par la feuille de route.

Au nombre des résultats préliminaires de cette initiative, l'on relève l'élaboration du profil du dividende démographique des pays, l'existence d'un ensemble de ressources humaines bien formées et des outils de programmation instructifs pour appuyer les pays, ainsi que des plans de développement ou politiques nationales révisés ou nouveaux qui prennent en considération la dimension dividende démographique.

De la Vision à l'Action

Avec 4 stratégies

Pour bénéficier du dividende démographique, c'est-à-dire pour tirer profit de cette opportunité de rapide croissance économique, il convient de définir des politiques sociales et économiques appropriées, d'effectuer des investissements opportuns et de prendre des initiatives à différents niveaux.

La réalisation cette vision hardie et légitime est cruciale.

Cependant, la mise en œuvre de la vision définie dans la Déclaration de Libreville et de son plan d'action nécessitait la compréhension et l'adoption d'éléments stratégiques précis, afin de mettre en commun tous les efforts à cet effet. Ainsi, deux ans auparavant, le Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre avait identifié quatre stratégies majeures : une Stratégie de mobilisation sociale, une Stratégie d'optimisation, une Stratégie ciblée et, enfin, une Stratégie de communication. Toutes les quatre stratégies étaient complémentaires, cependant, quand elles sont associées, comme envisagé depuis 2015, elles constituent un ensemble qui a accéléré les progrès précédemment envisagés.

Les dirigeants de l'UNFPA BRAOC ont défini des normes pour ces actions stratégiques, les conseillers et le personnel de gestion ont bénéficié des moyens appropriés pour se prendre en charge à ce sujet. Des ressources considérables ont été déployées, notamment dans le cadre de la collaboration avec des institutions locales de recherche à l'appui de ces quatre stratégies, étant donné que le bureau régional a œuvré à la mise en œuvre de la vision dans un délai de deux ans.

Il s'agissait là d'une occasion réelle et unique de planifier le renforcement de l'exploitation du concept du dividende démographique par tous les concernés.

La Stratégie de la Mobilisation sociale

Pour réussir un tel changement majeur, il conviendrait de lancer un mouvement massif nécessitant des efforts concertés de tous les concernés. Ainsi, la stratégie de la mobilisation sociale exigeait l'implication de chaque groupe de parties prenantes et leur mobilisation pour la contribution qu'elles pourraient apporter à la prise en charge de la question. S'il est vrai qu'une orientation et un engagement politiques sont nécessaires, le véritable combat consiste à obtenir des réponses efficaces en termes d'allocation des ressources financières et humaines nécessaires aux niveaux national et régional.

Les parties prenantes mobilisées allaient des décideurs publics de haut niveau et des parlementaires aux organisations de la société civile, qui regroupent des chefs religieux et des chefs traditionnels, des leaders de mouvements de jeunes et des représentants diplomatiques aux journalistes et spécialistes des médias et des organisations sœurs des Nations Unies aux institutions régionales. De nombreux événements ont été organisés pour réunir ces parties prenantes, qui ont été priées de s'engager et d'engager leurs organisations à travailler en diverses capacités afin de faire de telle sorte que les jeunes, en particulier les adolescents et les femmes, soient considérés comme des objectifs prioritaires, à l'instar de la santé, de l'éducation et de l'emploi. Globalement, il s'agissait de contribuer à l'exploitation du dividende démographique dans leurs pays.

L'un des plus importants a été le Forum panafricain de la Jeunesse, organisé à la fin du mois de juin 2017, à N'Djamena, la capitale du Tchad. Des centaines de jeunes des pays voisins s'étaient, à cette occasion, réunis pour définir leur rôle et planifier leurs actions sous un thème général relatif à la manière d'exploiter pleinement le dividende démographique en investissant dans la jeunesse. Ils ont fait de nombreuses recommandations en faveur d'une transition marquée par le passage d'une jeunesse autonomisée et qualifiée à des politiques et des investissements conçus pour les jeunes et tous basés sur la Feuille de route de l'Union africaine. Ils les ont ensuite présentés au Président du Tchad afin qu'il les partage avec ses homologues de l'UA.

Les différentes parties prenantes contactées ont répondu en masse et de manière positive au défi et elles ont fait montre de dévouement et de détermination.

La Feuille de route sur le Dividende démographique conçue par l'Union africaine s'est révélée comme un important catalyseur des efforts de mobilisation. Elle représente un point de ralliement central car elle est le fruit d'un consensus conclu au plus haut niveau. Cette Feuille de route se focalise sur quatre domaines principaux, à savoir la santé, l'éducation, l'économie et la gouvernance. Ses points saillants sont les suivants :

La santé : pour l'accès des jeunes aux services de planification familiale et de santé de la reproduction

L'éducation : pour que les filles restent scolarisées plus longtemps, bénéficient d'une éducation dans un secteur à forte croissance et répondent aux besoins du marché du travail

L'économie : pour des emplois décents accessibles tant aux femmes qu'aux hommes

La gouvernance : pour un environnement sain et politiquement stable, propice à la transparence, à une gouvernance sensible à la dimension genre, et à l'obligation de rendre compte

Plus tard, à la mi-2016, la Charte africaine de la Jeunesse, qui fêtait ses 10 ans, a également été un thème fédérateur.

“...la création d'un environnement social durable et pacifique, directement lié à la manière dont les jeunes femmes et les jeunes hommes trouvent leur place, de même qu'aux possibilités qui leur sont offertes.”

S. E. Mme Ellen Johnson-Sirleaf
Présidente du Liberia

Les Chefs religieux et traditionnels et le Dividende démographique

En Afrique, les organisations et dirigeants religieux font partie des leaders les plus influents.

Par conséquent, comment peut-on augmenter de manière substantielle le nombre d'organisations et de dirigeants engagés et intéresser d'autres organisations et dirigeants afin de lancer la dynamique requise pour mettre à profit le dividende démographique ?

C'est la principale question à laquelle l'UNFPA BRAOC devrait trouver une réponse dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation sociale afin d'accélérer l'application de la Déclaration de Libreville. C'est ainsi que, œuvrant en collaboration avec plusieurs de ses distingués partenaires, elle a organisé deux réunions historiques au cours des deux dernières années à l'effet de prendre en charge cette préoccupation. Les conclusions de ces rencontres ont largement démontré que la stratégie UNFPA BRAOC est efficace.

L'un de ces événements a été considéré comme un succès extraordinaire, si bien que le Président du Tchad, pays hôte de la réunion, a déclaré devant les participants que l'UNFPA avait réussi là où son Gouvernement avait échoué.

« Je félicite l'UNFPA d'avoir organisé ce symposium et d'avoir réussi à faire admettre par les chefs religieux musulmans l'importance du dividende démographique et de la planification familiale. L'UNFPA a réussi là où le Gouvernement a eu des difficultés à atteindre un consensus. J'exhorte les membres du Gouvernement à collaborer avec le Conseil Supérieur des Affaires Islamiques à la mise en œuvre des recommandations et à diffuser le message à la base, dans toutes les régions », a affirmé Son Excellence Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad, lors de la cérémonie d'ouverture du Symposium régional « Islam, Dividende démographique et Bien-être familial », qui s'est tenu à la fin du mois de juillet 2017, à N'Djamena.

Il avait été organisé par le Gouvernement du Tchad et le Conseil Supérieur des Affaires islamiques, en collaboration avec l'UNFPA, la Banque mondiale

et le projet SWEDD, avec un double objectif. Tout d'abord, Primo, obtenir l'engagement des chefs religieux à participer à l'exploitation du dividende démographique et, deuxièmement, renforcer leurs capacités, de telle sorte qu'ils puissent, à leur tour, promouvoir la planification familiale, ou l'espacement des naissances, comme il est parfois désigné dans la région du Sahel.

Les experts religieux provenaient de vingt pays d'Afrique, en particulier d'Égypte, d'Algérie et du Maroc et d'aussi loin que du Pakistan et de l'Indonésie, en sus des participants issus des 20 régions du Tchad. De nombreux partenaires techniques et financiers bilatéraux et onusiens ont également pris part à cet événement. Les débats ont tourné autour de trois différents piliers : le premier étant l'autonomisation des femmes et les facteurs liés à la mortalité maternelle et infantile, l'espacement des naissances et la transition démographique, le deuxième se rapportant à l'éducation, à l'autonomisation, à l'emploi des jeunes et la radicalisation, et le troisième au rôle joué par les dirigeants musulmans concernant la Feuille de route de l'Union africaine sur Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse.

Après des échanges intenses et de haute qualité, une analyse des bonnes pratiques définies dans différents pays et un esprit de responsabilité partagée, ils ont adopté la Déclaration de N'Djamena, qui témoigne de leur ferme engagement à contribuer à l'exploitation du Dividende démographique. Pour l'UNFPA BRAOC, cette rencontre a été un immense succès.

Deux ans plus tôt, au lendemain de l'adoption de la Déclaration de Libreville, en octobre 2015, un événement similaire, le premier du genre à se tenir dans la région, avait été organisé à Dakar, au Sénégal. La réunion consultative régionale avec les organisations et dirigeants religieux sur la santé de la reproduction et le dividende démographique, avait été organisée par l'UNFPA et le Gouvernement du Sénégal qui, à l'époque, assumait la présidence de la CEDEAO. Cette rencontre avait réuni plusieurs partenaires

bilatéraux et internationaux tant financiers que techniques, notamment la Banque mondiale, l'UNICEF, l'Union européenne, la Banque africaine de développement, l'USAID et le Partenariat de Ouagadougou.

La rencontre de Dakar a été un moment extraordinaire en ce sens qu'elle a été marquée par la participation de leaders et organisations religieux chrétiens, traditionnels et musulmans représentant 14 pays membres de la CEDEAO et la Mauritanie et siégeant les uns à côté des autres.

Un moment fort de la réunion a été l'adoption de la Déclaration de Dakar, dans laquelle les leaders religieux s'engagent fermement à promouvoir le dialogue interreligieux et à renforcer leurs efforts afin de prévenir la mortalité maternelle et infantile, de protéger les jeunes contre les facteurs de risque, de lutter contre l'extrémisme et le terrorisme, de contribuer à la mise à disposition d'un nombre plus important de services de santé et de plaider pour un renforcement des investissements dans la santé sexuelle et de la reproduction dans le but de réaliser le dividende démographique dans leurs différents pays.

Suite à cette réunion, qui avait pour objectif de construire et d'élargir un partenariat avec des acteurs non-traditionnels, mais néanmoins importants, chacune des délégations a élaboré un plan d'action, en partenariat avec le bureau de pays de l'UNFPA, qui les a ensuite intégrés dans leurs plans de travail annuels.

Ces deux réunions ont été des étapes très importantes dans les efforts de mobilisation des acteurs non-traditionnels.



Les parlementaires s'engagent à exploiter le dividende démographique

Les parlementaires de la région sont au nombre des parties prenantes les plus puissantes dont l'engagement a été sollicité.

Une première réunion, la Conférence internationale des Réseaux de parlementaires en population et développement, s'était tenue autour du thème « Dividende démographique et développement en Afrique. » Elle avait été organisée en novembre 2016, à Dakar, avec le soutien de l'UNFPA.

A l'issue de leur participation à cet événement, les parlementaires avaient pris l'engagement d'apporter leur appui à la mise en œuvre des quatre piliers de la Feuille de route de l'Union africaine relative à l'exploitation du dividende démographique par les investissements dans la jeunesse. Ils ont officialisé leur engagement par une déclaration sur le dividende démographique en Afrique et également consacré du temps à l'élaboration de leur propre plan d'action, qu'ils ont harmonisé avec la Feuille de route de l'UA.

Ils ont ainsi promis de prendre un certain nombre d'initiatives, notamment les suivantes : promotion des investissements dans l'éducation et la santé, augmentation des crédits budgétaires alloués dans ces deux domaines, révision des lois discriminatoires en vue d'une participation pleine et entière des jeunes aux processus électoraux ou de celles qui ont un impact discriminatoire sur les filles et les jeunes femmes, comme le mariage des enfants, la violence sexuelle et basée sur le genre et les mutilations génitales féminines ainsi que celles qui imposent des entraves à la pleine jouissance des droits fondamentaux des jeunes. Ils se sont aussi engagés à ratifier, s'il y a lieu, la Charte africaine de la Jeunesse.

Réunion avec les Ambassadeurs africains accrédités au Sénégal

l'approche du RWANDA, il s'agit de la manière dont vous considérez les jeunes

Il y a quelques années, le Rwanda s'était lancé dans un programme massif de développement de son capital humain. La politique du Gouvernement avait pour objectif de faire de telle sorte que tous les piliers du développement du pays, comme l'éducation et la santé, mettent l'accent sur le capital humain.

« La population n'est pas le problème. Le problème tient à nos attentes et aux projets que nous avons pour notre population, que le Rwanda considère comme un capital humain dans lequel nous devons investir », a déclaré Son Excellence le Dr Mathias Harebamungu, Ambassadeur de la République du Rwanda au Sénégal. Il participait à une réunion de l'UNFPA organisée pour plaider auprès des Ambassadeurs Africains accrédités à Dakar à l'effet de leur faire prendre conscience de la nécessité d'accélérer la mise à profit du dividende démographique.

« C'est pourquoi de très importants investissements ont été consentis dans le secteur de l'éducation et, en moins de vingt ans, le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire est passé de 15 à 94 pour cent », a expliqué Son Excellence M. l'Ambassadeur, qui a été Ministre de l'Éducation de son pays de 2009 à 2015. Il s'agissait d'un important jalon sur un long parcours. Il a aussi offert à ceux ayant réussi leurs études secondaires la possibilité d'entrer au collège, puis à l'université, a-t-il ajouté.

Ces statistiques sont remarquables à tous égards, mais davantage encore si l'on considère qu'en 1994, le Rwanda faisait la une des médias à cause du génocide qui a presque détruit le pays. La renaissance du Rwanda est à tout le moins exceptionnelle, si l'on se fie à l'histoire récente, les dirigeants ayant non seulement donné la priorité aux éléments clés du dividende démographique, comme la santé et l'éducation, mais encore investi massivement dans ces secteurs.

Cependant, l'Ambassadeur a tenu à recommander la prudence, car il s'agissait d'un processus graduel et visant à faire passer les enfants de 9 à 12 ans de l'éducation à l'innovation. Cet objectif a été atteint en 2012.

De même, la promotion de l'agenda de l'innovation a commencé par la vision, l'élément le plus important. Pour le Rwanda, la question cruciale est la suivante : que pensez-vous des jeunes ?

La génération de demain, une expression souvent utilisée pour désigner les jeunes, a pour souci d'être connectée au monde, afin que la vision des jeunes soit aussi celle de savoir comment les préparer de manière optimum à être connectés au monde, a encore expliqué son Excellence Harebamungu. La société repose sur la technologie de l'information, la jeunesse doit donc être le vecteur de cette technologie. C'est pourquoi le Ministre de la Jeunesse est ministre de la Jeunesse et de la Technologie, a-t-il commenté.

Une autre partie de la vision fait que les jeunes ne soient pas considérés comme des consommateurs, mais plutôt comme des producteurs, il en résulte qu'ils doivent être équipés de manière appropriée afin de produire de la valeur, des biens et d'autres objets pour le pays, a-t-il ajouté.

La vision prévoyait aussi une réforme du contenu des enseignements. Ainsi, le Rwanda est passé d'un programme basé sur les connaissances, à un programme basé sur les compétences. « Aujourd'hui, 40 pour cent de l'enseignement est général, les 60 pour cent restants étant technique et professionnel, ce qui est en complète harmonie avec la vision des jeunes considérés comme créateurs d'emplois plutôt que comme demandeurs d'emploi. Ce sont eux qui créent les emplois », a affirmé Son Excellence M. Harebamungu.

En conséquence, le programme basé sur les compétences a automatiquement favorisé la planification familiale et l'hygiène, étant donné qu'il s'intéresse, en partie, à la gestion des attitudes et des comportements. Il a, en outre, introduit, par nécessité, les notions de dignité, de discipline et d'autres valeurs sociales et humaines positives. Au cours de l'été, la jeunesse rwandaise a participé à des camps de travail dans lesquels elle a travaillé volontairement sur des questions sociales et il existe aussi un service national qui n'a pas une vocation militaire, mais plutôt celle de relever les

défis du développement, a-t-il fait observer.

Pour corriger la trajectoire de la réforme de l'éducation afin de l'orienter davantage dans le sens de l'innovation, le gouvernement a appelé le secteur privé à participer à la conception de ce programme car « ils sont aussi des créateurs d'emploi et maîtrisent les aptitudes et compétences nécessaires, ainsi que les différents profils d'emploi indispensables pour assurer une croissance future », a-t-il précisé, tout en ajoutant qu'ils participent aussi à l'évaluation finale du cycle de compétence, conçu pour satisfaire les besoins en termes de croissance économique.

Une étude de cas effectuée en mai 2014, par le Forum économique mondial sur les Perspectives d'exploitation d'un dividende démographique au Rwanda, salue les importantes réalisations du Rwanda au cours des vingt dernières années, depuis 1994. Outre les recommandations relatives à des stratégies clés, comme la baisse du taux de fécondité, la concentration sur la protection de l'environnement et l'investissement dans la planification familiale afin d'accélérer le dividende démographique, deux de ces stratégies ciblaient la jeunesse. L'une s'intéressait à la jeunesse comme moteur potentiel de la croissance économique et la deuxième consistait à élaborer un programme national d'emploi bien structuré visant essentiellement à servir les jeunes en termes de développement des aptitudes, de création d'emplois, etc.

Si ces données factuelles convaincantes attestent de l'intérêt du monde pour ce que l'on qualifie de « miracle rwandais », la preuve que l'on ne devrait pas ignorer, mais qu'il conviendrait plutôt de retenir comme leçon, est que le gouvernement du Rwanda a déjà déterminé la trajectoire ou la voie qu'il doit suivre pour exploiter le dividende démographique afin d'être en mesure de relever les défis qui entravent les efforts d'éradication de la pauvreté, bien avant la plupart des pays africains. Il l'a fait dans son ambitieux plan de développement de la Vision 2020, en définissant sa vision des jeunes et en procédant, notamment, à des investissements massifs dans leur santé et leur éducation.

Tout en citant les modèles de développement comme Singapour, les Pays-Bas et l'Allemagne, l'ancien Ministre de l'Éducation a souligné que les stratégies imposées aux pays doivent être rejetées, car le modèle et la vision d'un pays « doivent être conçus en fonction de ses besoins », avant de conclure « qu'il s'agit de changer de mentalité. »

Une Stratégie d'Optimisation

Reprenant certaines des meilleures approches de ce que les experts qualifient de Principe de l'optimisation, le BRAOC a investi ses ressources pour saisir chaque possibilité de recentrer le débat sur le concept du dividende démographique et ses avantages pour les familles, la population et les pays eux-mêmes.

Ainsi, l'UNFPA BRAOC a délibérément veillé à être représenté à diverses rencontres organisées au cours des deux dernières années.

D'abord en partageant son expertise technique. Ensuite en échangeant ses connaissances par sa contribution à la déconstruction de ce que le dividende démographique représente, afin de démontrer la valeur de l'investissement dans ce concept.

Il a aussi identifié les leaders d'opinion, les a contactés, les a impliqués en proposant son expertise et d'autres liens, afin de travailler sans relâche pour leur faire prendre conscience de la nécessité impérieuse de tirer profit du dividende démographique.

En outre, pendant les deux dernières années, le

BRAOC s'est rapproché avec succès des parties prenantes potentielles, en mettant en place de solides partenariats avec les principaux d'entre eux et en identifiant les meilleures possibilités, à l'effet d'infiltrer lentement mais avec détermination l'exploitation du dividende démographique comme un moyen inévitable pour le développement de la région qu'il sert.

Un exemple de l'utilisation de cette stratégie date de janvier 2017, avec l'organisation, par la France et le Gouvernement du Mali, du Sommet Afrique-France, à Bamako. Cette rencontre avait pour thème « Vivre dans un monde pacifique pour aspirer au développement » et l'UNFPA BRAOC a saisi cette occasion pour organiser un Forum de la jeunesse et de la diaspora africaine dans le but de renforcer les capacités de centaines de jeunes issus de plusieurs pays dans les domaines de la Santé sexuelle et de la reproduction des adolescents et des jeunes et du dividende démographique. Cette optimisation était basée sur le principe selon lequel aucun pays ne peut envisager son avenir en ignorant les adolescents et les jeunes. L'idée était que la paix implique aussi la jouissance des droits et la conviction que l'avenir sera meilleur, étant donné qu'il signifie, de manière implicite, l'intégration et le droit à la santé, à l'éducation et à l'emploi.



Sommet de Londres

La planification familiale dans le Sahel, un investissement essentiel pour la réalisation du dividende démographique et l'instauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité .

Le deuxième Sommet de Londres PF2020, organisé en juillet 2017 représentait une opportunité de s'intéresser au lien entre la planification familiale et l'objectif d'exploiter le dividende démographique, que l'UNFPA BRAOC s'est approprié.

« L'investissement dans l'accès universel aux moyens modernes de contraception et à la planification familiale est fondamental pour la réalisation du dividende démographique », a affirmé Mabingue Ngom, Directeur régional de l'UNFPA BRAOC, et modérateur du panel la planification familiale dans le Sahel : un investissement essentiel pour la réalisation du dividende démographique et de l'instauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité. Il a replacé dans leur contexte les causes profondes des problèmes que rencontre la région du Sahel et l'importance de la planification familiale pour tirer profit du dividende démographique, tout en mettant l'accent sur les menaces les plus récentes à l'environnement et aux moyens d'existence, comme l'extrême sécheresse, la désertification, le changement climatique et la surexploitation des ressources naturelles.

L'organisation d'un panel sur la région du Sahel atteste de l'importance de cette stratégie qui consiste à garantir une présence suite à la Déclaration de Libreville. Le deuxième Sommet sur la Planification familiale, à l'instar du premier qui s'était tenu en 2012, avait été organisé par le Département britannique pour le développement international (DFID), la Fondation Bill et Melinda Gates et PF2020. Il avait pour finalité d'évaluer les avancées enregistrées et de redynamiser les engagements internationaux souscrits, cinq ans auparavant, en faveur de la planification familiale basée sur les droits et d'accélérer la prise de mesures urgentes et intensifiées pour accélérer le progrès en termes de réalisation des et de ceux définis par l'Agenda du développement durable à l'horizon 2030.

Il était également essentiel de débattre de l'important défi que représente la question du

dividende démographique pour BRAOC, c'est-à-dire la crise (violence, radicalisation et pauvreté) à laquelle la région du bassin du lac Tchad est confrontée. C'est l'effet sous-jacent d'une population en augmentation composée, de manière disproportionnée d'enfants et d'adolescents privés de pouvoir économique et largement dépendants de la population active, a souligné le Directeur régional. Ces crises, du fait de leur interdépendance, ont provoqué une exacerbation des obstacles à l'autonomisation des femmes, en particulier par la violence basée sur le genre, les mariages précoces, entre autres pratiques néfastes qui sévissent dans les régions concernées, en particulier le bassin du lac Tchad, a-t-il ajouté.

Les panélistes de haut niveau ont plaidé pour une approche holistique, l'implication du secteur de la sécurité et l'amplification des succès, tout particulièrement des résultats tangibles obtenus à ce jour par l'initiative SWEDD.

Autre temps fort qui a marqué le panel, celui pendant lequel Nancy Wildfeir-Field a traité du rôle prépondérant que le secteur privé peut jouer en tant que partenaire clé du développement en investissant dans des domaines cruciaux afin de générer des dividendes à partir de la mutation démographique africaine. S'agissant de la planification familiale, il peut contribuer à générer la demande en accélérant les progrès et en levant les barrières qui empêchent l'accès des femmes et des filles aux services relatifs aux droits et à la santé en matière de sexualité et de reproduction, améliorer la disponibilité des produits de base, optimiser les chaînes d'approvisionnement et, par ailleurs, contribuer à la création et au cofinancement de mécanismes financiers novateurs afin d'attirer de nouveaux donateurs, a-t-elle expliqué. Toutes ces interventions du secteur privé peuvent, en définitive, bénéficier aux entreprises, étant donné qu'elles génèrent un environnement économique plus solide et des possibilités d'investissement dans des employés et clients futurs, tout en réduisant les risques systématiques et la volatilité, a-t-elle conclu.

Les ministres de la Jeunesse au Sommet Afrique-France de Bamako #pasunpassanslesministresdelajeunesse

Saisissant l'occasion du Sommet Afrique-France, qui s'est tenu en janvier 2017, à Bamako, le Gouvernement du Mali et l'UNFPA ont organisé une rencontre des ministres de la Jeunesse. Douze pays ont participé à cette réunion et mis leurs efforts en commun pour tirer profit du dividende démographique.

Dans la quasi-totalité des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre couverts par l'UNFPA BRAOC, les jeunes représentent la majorité. Dans certains pays, le groupe d'âge des 14-24 ans représente jusqu'aux deux-tiers de la population et lorsqu'il est tenu compte des pays africains qui classent les 25-35 parmi les jeunes, le résultat est que la majeure partie de la population de la région est jeune.

Il en résulte que la plupart des pays de la région de l'Afrique occidentale et centrale ont des ministères chargés de la jeunesse. Cependant, il s'agit, pour l'essentiel, de ministères dits, à juste titre, de la jeunesse et des sports dont la vision ne privilégie pas la réalisation du dividende démographique.

« Le concept du ministère de la Jeunesse consiste à dire donnons des ballons à quelques jeunes, le plus souvent aux garçons, afin qu'ils puissent jouer sur la plage. La notion de jeune qui correspond à loisirs qui signifie sport est morte. Il convient de procéder à un changement de paradigme en urgence », a indiqué Mabingue Ngom. Il faut privilégier la notion de jeunesse et de développement plutôt que celle de jeunesse et sports, car les jeunes doivent avoir la possibilité de croître et de se développer, a ajouté M. Ngom.

Pour réinventer ou, peut-être, redynamiser les ministères de la jeunesse de la région, il faut veiller à ce que les disparités en termes de vision soient prises en charge en vue de l'application de la Déclaration de Libreville. Etant donné que M. Ngom s'est engagé à franchir le jalon qui consiste à faire du dividende démographique la vision d'ensemble de la région, il convient de mobiliser les ministères de la Jeunesse, qui sont pourtant un groupe cible « non traditionnel », pour atteindre cet objectif ambitieux.

L'UNFPA, en tant qu'organisme chef de file pour les questions relatives à la jeunesse, a conclu un partenariat stratégique avec les ministres de la région chargés de la jeunesse. Ces ministres, étant considérés comme les principales parties prenantes de la dynamique d'exploitation du dividende démographique, il a été initié, aux niveaux national et régional, un plaidoyer pour la reconnaissance et l'adoption, par leurs ministères, d'une vision privilégiant jeunesse et développement, par rapport à jeunesse et loisirs/sports.

Cette question est essentielle, si l'on considère que les jeunes de moins de 24 ans représentent 64 pour cents de la population de la région, d'où l'importance de considérer la jeunesse comme secteur de développement. Il convient d'explorer de multiples voies et d'intensifier les efforts afin de cultiver et de mettre en action cette vision de la jeunesse en tant que secteur de développement, notamment par l'implication des ministères chargés de la jeunesse dans des initiatives novatrices et durables conformes à cette vision. Ces ministères peuvent également faire de telle sorte que les budgets et les dépenses ne se focalisent pas uniquement sur la jeunesse mais qu'ils soient augmentés conformément à leurs besoins. Il s'agit là aussi d'un élément clé de la bonne gouvernance.

Les ministères de la Jeunesse ont fait part de leur conviction que le développement de l'Afrique et la réalisation des ODD doivent nécessairement passer par l'autonomisation et la responsabilisation de sa jeunesse. Ils se sont engagés à mettre en branle des initiatives de promotion de l'emploi et de l'esprit d'entreprise, des facteurs indispensables à la réalisation du dividende démographique. Ils ont également appelé à l'allocation de ressources financières supplémentaires aux programmes destinés aux jeunes et plaidé pour l'appropriation, par les pays, de la Feuille de route de l'Union africaine.

La réaction enthousiaste des ministres de la Jeunesse réunis à l'occasion de la rencontre de haut niveau de l'UNFPA a levé tous les doutes sur la réalisation de cette transformation.

Symposium de haut niveau sur le Dividende démographique et le Développement de l'Afrique

Lorsque les Comptes de transferts nationaux (NTA), un réseau de chercheurs en démographie et développement économique, ont décidé de tenir leur 11ème conférence internationale en juin 2016, au Sénégal, la première du genre à se dérouler en Afrique, l'UNFPA BRAOC a plaidé, avec succès, pour l'obtention d'un point d'entrée au sein de cet éminent organisme. C'est ainsi que le Symposium de haut niveau sur le Dividende démographique et le Développement de l'Afrique a tenu lieu de séance d'ouverture de la rencontre internationale du réseau NTA. Cela s'est fait en collaboration avec le Centre de recherche en économie et finances appliquées de l'Université de Thiès (CREFAT) et le Gouvernement du Sénégal.

Le Symposium a réuni des leaders d'opinion de haut niveau et des décideurs d'Afrique, notamment cinq anciens Chefs d'État et de Gouvernement (S.E. Jakaya Kikwete de Tanzanie, S.E. Karl Auguste Offmann de Maurice, S.E. Armando Emilio Guebuza du Mozambique, S.E. le Général/Dr Yakubu Gowon du Nigeria, S.E. Aminata Touré du Sénégal). Le Premier ministre du Sénégal, S.E. Mohammad Boune Abdallah Dionne, a ouvert la réunion à laquelle ont aussi participé la représentante de la Présidente de

l'Organisation des Premières Dames, Son Altesse royale Yahaya Haliru, l'Emir de Shonga (Nigeria) et d'autres chefs religieux et traditionnels. De nombreux ministres africains (y compris des ministres chargés de l'Economie et de la Planification du Développement, des ministres de la Jeunesse, des Ministres chargés de l'Egalité Hommes/Femmes, des Enfants et de la Protection sociale) et une Lauréate du Prix Nobel de la Paix, Mme Leymah Ghowee, du Liberia, ont aussi pris part à la rencontre.

L'un des moments les plus marquants du Symposium a été le dialogue intergénérationnel, qui a eu lieu entre jeunes et décideurs et leaders d'opinion de haut niveau et a facilité le partage de leurs préoccupations avec les éminentes personnalités présentes. L'espoir a été émis que cette rencontre puisse influencer sur les politiques et décisions qui se traduiront en investissements plus stratégiques dans la jeunesse afin d'exploiter le dividende démographique en Afrique. Le Symposium a aussi été un espace d'échange de connaissances et d'expériences, de création de réseaux et d'échanges constructifs entre personnalités éminentes et leaders d'opinion, décideurs et participants.



Stratégie ciblée

La déclaration faite par le Directeur régional à Libreville formule, de manière claire, une stratégie ciblée : « Aujourd'hui, il convient de s'entendre sur la manière de faire du dividende démographique le fondement de toutes nos interventions... »

Au cours des deux dernières années, le dividende démographique, en tant qu'objectif, a été utile à l'UNFPA de plusieurs manières.

L'UNFPA BRAOC a tiré profit de son avantage technique concurrentiel dans le domaine démographique, tout en concentrant ses efforts sur le dividende démographique. Dans ce processus, l'UNFPA est devenue l'organisme incontournable pour le dividende démographique thématique, pour ses parties prenantes et, en outre, également au sein de la famille des Nations Unies.

L'établissement d'un lien entre les domaines clés du plan stratégique de l'UNFPA et le dividende démographique s'est révélé un très important moyen de mettre en œuvre de manière efficace cette stratégie ciblée et de tous les réunir sous un seul concept, celui du dividende démographique.

L'identification des liens entre les thématiques clés des activités de l'UNFPA, comme la réduction de la mortalité maternelle, l'élimination du mariage des enfants et des grossesses des adolescentes, la promotion de l'autonomisation des adolescentes, le plaidoyer pour l'accès universel à l'éducation et aux services de santé sexuelle et de la reproduction et le dividende démographique a été faite. Cela a permis d'améliorer le travail de l'UNFPA, étant donné que la majeure partie des parties prenantes ciblées pour le dividende démographique avaient probablement déjà eu des relations de partenariat avec l'UNFPA dans d'autres domaines.





La Charte africaine de la Jeunesse, le Dividende démographique et le Réseau africain des jeunes et adolescents en population et développement (AfriYAN)

L'idée que les groupes de jeunes sont d'importants facteurs de développement pour l'élaboration de politiques, de cadres, de lois et de forums dont ils sont les principales parties prenantes ou les bénéficiaires centraux s'est très souvent résumée à cela : une simple idée.

C'est pourquoi le Directeur régional de l'UNFPA BRAOC, M. Mabingue Ngom, a, depuis la Déclaration de Libreville, appelé les principaux groupes de jeunes de la région à renforcer leur rôle de leadership dans l'agenda du dividende démographique, qui est d'une importance cruciale pour eux.

C'est aussi pourquoi certains groupes de jeunes ont pris conscience du fait que l'agenda du dividende démographique est essentiel pour leur avenir et le développement futur de leur pays et qu'ils devaient y adhérer.

C'est encore pourquoi le Réseau africain des jeunes et adolescents en population et développement, ou AfriYAN, a siégé en qualité de principale partie prenante afin de s'exprimer au nom des adolescents et des jeunes du continent africain, à l'occasion du Forum Banjul +10, organisé en 2016, à Banjul, en Gambie, pour commémorer les 10 ans de la Charte africaine de la Jeunesse (CAJ), autour du thème : « 10 ans de mise en œuvre de la Charte africaine de la Jeunesse : Accélérer le développement des jeunes en Afrique. » Cette réunion avait pour objectif d'évaluer les avancées enregistrées au cours de la dernière décennie ainsi que les principaux problèmes rencontrés en ce qui concerne la mise en œuvre de la Charte et, enfin, de tracer la voie à suivre.

Dix années plus tôt, en 2006, à Banjul, un acquis historique avait été obtenu pour les jeunes et les adolescents avec l'adoption de la Charte africaine de la Jeunesse (CAJ) par 42 Chefs d'État et de Gouvernement présents au 7ème Sommet de l'Union africaine. Ce cadre continental légal et politique met en exergue les droits, devoirs et libertés de la jeunesse, définit des orientations pour l'autonomisation des jeunes et vise à

garantir leur pleine implication dans les processus décisionnels liés à la conception de l'agenda du développement de l'Afrique. A l'époque, il avait été constaté la faible et timide participation d'un groupe de plaidoyer continental de jeunes, malgré la participation de groupes de pays plus petits et, parfois, disparates financés par l'UNFPA, qui ont aussi joué un rôle majeur dans la création de ce cadre.

La forte présence d'AfriYan à Banjul +10 témoigne de son leadership politique plus affirmé. Depuis sa création, en 2005, AfriYAN a regroupé des structures nationales, sous-régionales et continentales animées par des jeunes pour faire un plaidoyer sur des questions se rapportant aux jeunes et aux adolescents ainsi qu'à l'accès universel à la santé de la reproduction. Il s'est aujourd'hui scindé en deux, AfriYansouthernAfrica pour la région de l'Afrique orientale et australe et AfriYAN pour la région de l'Afrique de l'Ouest. Au fil des ans, l'organisation a également enregistré des progrès significatifs en matière de renforcement des capacités des jeunes animateurs des réseaux de pays et a accumulé une expérience considérable à différents niveaux en plaidant pour un développement adapté aux besoins des jeunes et impulsé par les jeunes, notamment en ce qui concerne l'accès à des services sexuels et de santé de la reproduction et la disponibilité desdits services.

« Pour nous, de l'UNFPA, il s'agit de renforcer les capacités des organisations de jeunes, de les rendre indépendantes et aptes à défendre leurs intérêts. Les jeunes réclament d'être à la table du dialogue et leur mantra est « rien pour nous sans nous », a commenté M. Ngom. A cet effet, l'UNFPA BRAOC a fourni un appui technique et financier à AfriYan pour le renforcement des capacités de ses membres. C'est dans ce cadre qu'AfriYan et d'autres réseaux de jeunes, comme ROJALNU, ont participé à la conférence organisée en mars 2017 par l'UNFPA sur le Leadership des Jeunes et le Dividende démographique. L'objectif était de préparer leurs membres à participer de manière significative à la Feuille de route de l'Union



africaine sur Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse. Ainsi, ils ont participé aux séances consacrées au concept du dividende démographique et aux aptitudes de communication, ils ont également leur propre Feuille de route des Jeunes qui souligne les initiatives stratégiques à prendre pour accompagner la Feuille de route de l'UA.

La présence d'AfriYan est aussi le résultat du large rôle que le réseau joue aujourd'hui dans le domaine du plaidoyer en faveur de la mise à profit du dividende démographique en Afrique, l'instrument clé utilisé pour ce travail étant la Charte africaine de la Jeunesse, vieille de 10 ans. En l'adoptant, AfriYan a pour ambition de redynamiser la Charte, bien que cette tâche ait été en partie réalisée, étant donné que 38 des 54 pays africains l'ont ratifiée. Cependant, son application continue de poser problème.

« Il s'agit d'un instrument juridique pour la jeunesse africaine », a expliqué Pape Arona Traoré, Secrétaire exécutif d'AfriYAN. « Les pays ont signé des conventions comme la Charte africaine de la Jeunesse, mais ne les ont pas appliquées. » La direction d'AfriYAN œuvre avec ses membres et les principales parties prenantes à faire de telle sorte que le contenu de la Charte ne soit pas seulement connu par sa jeunesse et ses dirigeants, mais aussi que les pays eux-mêmes la ratifient et, surtout, l'appliquent.

Par le passé, AfriYAN a été impliqué dans des activités plus opérationnelles et, en particulier, dans la formation, mais à ce moment crucial de la vie de l'organisme et compte tenu de l'impératif de la Déclaration de Libreville, il a décidé de plutôt s'impliquer dans des activités stratégiques et politiques, notamment en jouant le rôle de

sentinelle, toutes ces actions favorisant une meilleure visibilité. Les dialogues et le plaidoyer intergénérationnels font partie des actions récemment menées par AfriYAN à l'occasion de différents événements, comme Banjul +10 ou les Réunions de haut niveau de l'UNFPA BRAOC avec les Ambassadeurs africains accrédités au Sénégal, ainsi que l'élaboration de documents et la définition de stratégies.

« Très souvent, les Chefs d'État prennent des décisions sans y associer les jeunes et « ce que nous voulons c'est qu'ils donnent la priorité aux jeunes. Nous voulons des solutions à long terme, » a relevé M. Traoré. Il a fait référence aux principaux défis auxquels les jeunes sont confrontés en Afrique, en sus de l'accès aux services de santé et à une éducation de qualité, à savoir l'insuffisance des emplois, l'entrepreneuriat, la migration, la radicalisation, le terrorisme.

« Nous souhaitons engager la responsabilité des pays. Et au cours des dix prochaines années, nous voulons voir ce que font les pays, s'ils investissent dans la jeunesse et les adolescents en investissant dans leur éducation, leur santé, leur participation et leur emploi, » c'est ainsi que M. Traoré a expliqué le rôle de sentinelle d'AfriYAN.

« La jeunesse africaine est déterminée. Les jeunes doivent aujourd'hui siéger autour de la table, pas de manière théorique. Les jeunes vont faire entendre leur voix, en particulier dans les médias sociaux. Nous souhaitons aussi mobiliser les jeunes sur la question de la paix », a-t-il ajouté afin de promouvoir l'agenda du développement et de l'autonomisation de la jeunesse africaine. Il s'agit de ne pas rater l'occasion de participer à la transformation de l'Afrique en exploitant son dividende démographique.

Le Réseau ouest-africain des jeunes leaders des Nations Unies (ROJALNU) et le Dividende démographique

Profitant de la Réunion Banjul +10 de l'Union africaine sur la Charte africaine de la Jeunesse, Mabingue Ngom, a rencontré le ROJALNU, une réunion au cours de laquelle il a insisté sur la nécessité d'autonomiser les jeunes et de les placer au cœur de la vision africaine de transformation du continent d'ici 2063 en participant à l'accélération de l'exploitation du dividende démographique. M. Ngom a salué et soutenu les demandes énergiques des jeunes qui souhaitent que les dirigeants traduisent leurs déclarations politiques en actions concrètes.

Le plaidoyer en faveur du dividende démographique n'a pas été facile, a fait valoir la Responsable du plaidoyer du ROJALNU, Salamatou Kountche, du ROJANU Niger : « Nous avons dû lutter pour conserver le libellé et le concept dans la Déclaration de Banjul car la majeure partie des conseils nationaux de la jeunesse y étaient opposés. Mais, en définitive, cela a donné des résultats et le thème du dividende démographique a été intégré. »

Les membres du ROJALNU faisaient partie des 600 jeunes issus de 53 pays et des quelque 100 représentants d'organisations internationales, de la société civile et du secteur privé qui ont participé à la réunion du mois de mai 2016, organisée par le gouvernement gambien et l'Union africaine afin de faire le point sur les avancées enregistrées et les problèmes rencontrés au cours des dix années d'existence de la Charte africaine de la Jeunesse.

Le ROJALNU est une fédération d'organisations de jeunes qui fonctionne essentiellement au niveau national depuis 2004, année de sa création avec l'appui du PNUD afin d'œuvrer en faveur de la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire. Il a également collaboré avec ONUSIDA et continue de bénéficier de l'appui, tant financier que technique, de l'UNFPA BRAOC et, au niveau national, des bureaux de pays.

L'expérience Banjul +10 a été utile au ROJALNU, qui a toujours été une partie prenante clé qui représente les jeunes dans la plupart des événements régionaux, notamment la Conférence internationale des Parlementaires sur le dividende démographique, le 4ème Sommet panafricain, qui s'est tenu à Libreville, l'événement de haut niveau sur le dividende démographique, organisé à New York, en septembre 2016, le Sommet France-Afrique de Bamako et la Réunion des ministres de la Jeunesse de janvier 2017.

Les organismes de pays du ROJALNU ont aussi pleinement participé aux sessions de formation du projet SWEDD à l'effet de renforcer leurs capacités sur le thème du dividende démographique, ils ont aussi saisi les possibilités de parler avec confiance des problèmes des jeunes à divers décideurs nationaux de haut niveau. Le ROJALNU s'est impliqué activement dans la sensibilisation des jeunes, qui constituent ses membres au niveau national et travaillent en partenariat avec l'UNFPA afin de soutenir sa restructuration et la mise en œuvre de son plan stratégique.

Se basant sur ses capacités renforcées et son expérience en matière de plaidoyer auprès des dirigeants de haut niveau sur la nécessité d'un investissement massif dans la jeunesse, Mme Kountche a déclaré que le ROJALNU était au premier plan de la déclaration des jeunes qui plaide fortement pour l'exploitation du dividende démographique. Elle a été élaborée conjointement avec d'autres organisations, comme AfriYAN, et a été prise en considération dans la Déclaration finale du Sommet France-Afrique, organisé à Bamako, au Mali, en janvier 2017.

Application, au niveau national, de la Feuille de route de l'Union africaine sur l'exploitation du dividende démographique

Au niveau national, de multiples initiatives ont été lancées pour la mise en œuvre de la Déclaration de Libreville, toujours dans le droit fil de la recommandation de l'Union africaine préconisant l'évaluation, par les États membres et les gouvernements, de leurs stratégies de développement afin d'exploiter le dividende démographique au profit de « l'Afrique que nous voulons ». L'élaboration des feuilles de route des pays doit s'inspirer de la Feuille de Route de l'Union africaine sur Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse et ses quatre piliers thématiques, à savoir l'Emploi et l'Entrepreneuriat, l'Éducation et le Développement des Aptitudes, la Santé, le Bien-être et les Droits et, enfin, la Gouvernance et l'Autonomisation des Jeunes. Les bureaux de pays de l'UNFPA ont fourni un appui financier et technique à la préparation des feuilles de route de ces gouvernements. Les exemples du Bénin, du Cameroun et du Nigeria sont présentés ci-après.

La mise en place d'observatoires nationaux du dividende démographique est une idée originale du Bénin. C'est au cours d'un séminaire convoqué pour la conception de la Feuille de route du Bénin, que les participants ont suggéré la création d'observatoires nationaux de DD pour un meilleur suivi de ce qui se fait, entre autres actions.

Le Gouvernement du Cameroun a opté pour une approche inclusive. Les animateurs des organisations de jeunes au Cameroun ont usé de l'expérience qu'ils ont acquise, en matière d'élaboration de feuille de route régionale, lors du Forum UNFPA BRAOC des jeunes leaders sur le dividende démographique, organisé en avril 2017, à Dakar, pour identifier leurs priorités et préparer leur propre contribution à la feuille de route nationale du pays. Les organisations de jeunes ont ensuite participé à plusieurs rencontres consultatives avec des représentants des gouvernements, des organisations de la société civile et de partenaires financiers et techniques bilatéraux et internationaux pour formuler la feuille de route nationale en juin 2017.

Le Nigeria, un État fédéral, a planifié des activités de développement de la feuille de route aux niveaux des États et de la Fédération, avec l'UNFPA pour principal soutien et fournissant des ressources financières et techniques. Au niveau des États, les initiatives visant l'intégration du dividende démographique dans la mise en œuvre des politiques et programmes sont à différentes étapes de la conception. L'État de Lagos a procédé à une analyse de situation et les hauts responsables du gouvernement et le Gouverneur ont profité des séances d'information organisées dans le cadre des événements de sensibilisation de haut niveau pour faire pression en vue d'un changement de politiques à l'effet de tirer profit du dividende démographique, qualifiant cette initiative d'une « occasion que nous ne pouvons nous permettre de rater ». Dans l'État de Kaduna, le Gouverneur a encouragé les ministères clés à adopter le dividende démographique dans les domaines de la planification et de la mise en œuvre des programmes dans tous les projets, programmes et décisions budgétaires concernant les États.

Au niveau fédéral, des activités pré-Sommet avec les parties prenantes clés ont été organisées pour l'élaboration d'un projet de feuille de route et pour susciter une appropriation, avant l'organisation d'un Sommet plus important sur le dividende démographique lancé par le Président par intérim en juillet 2017. Les activités pré-Sommet prévoient la création d'un « Observatoire » des indicateurs de signature au niveau du Cabinet du Vice-président pour la mise en œuvre de la feuille de route nationale.

Une Stratégie de Communication

A l'époque de la Déclaration de Libreville, deux années auparavant, soit en juin 2015, le caractère indispensable d'une stratégie de communication avait été reconnu. Ainsi, au cours de la réunion, un plan d'action de Communication à l'appui du Dividende démographique avait été élaboré par les participants afin d'impliquer les partenaires et les parties prenantes clés sur différents aspects de ce concept socio-économique et sa mise en œuvre impérative.

Trois des actions les plus intéressantes proposées dans le cadre de ce plan de communication de Libreville devaient permettre l'élaboration d'une communication stratégique prévoyant le recours aux médias sociaux à l'effet de déterminer la manière dont l'UNFPA contribue à la réalisation du dividende démographique et, ce faisant, de l'expliquer clairement et de manière convaincante aux gouvernements et aux médias et que le Bureau régional devrait produire des instruments de plaidoyer d'utilisation facile et en langage très simple, pour le dividende démographique. L'approfondissement du plan de communication signifie que l'une des quatre stratégies définies pour la mise en œuvre de la Déclaration de Libreville était en réalité une stratégie de communication.

Au cours des deux dernières années, le principal élément de cette stratégie a été un programme associant l'utilisation d'une combinaison de supports médiatiques qui vont de l'audiovisuel, à la presse écrite, en passant par la radio et les médias sociaux ou numériques. Cette association a été faite pour expliquer le concept du dividende démographique, pour transmettre le message de l'impérieuse nécessité de l'exploitation du dividende démographique dans la région BRAOC et également pour mobiliser le soutien politique nécessaire aux politiques et aux investissements. Le concept du « dividende démographique » n'est pas de nature réellement conviviale, c'est pourquoi il était essentiel de le déconstruire afin de faciliter sa compréhension par les parties prenantes ciblées.

La presse a joué un rôle majeur dans l'analyse, tant au niveau local, national que régional, des

questions touchant à l'exploitation du dividende démographique et dans l'établissement de rapports à ce sujet. Premièrement, les journalistes et les directeurs de médias devaient être autonomisés par la compréhension des questions et enjeux régionaux, ainsi que du concept et des différentes formes d'intervention, comme les investissements massifs dans la santé, l'éducation, les aptitudes et l'emploi ainsi que la gouvernance. La presse a ensuite effectué son travail de sensibilisation de la population au concept, en sus de rendre compte systématiquement des questions touchant au dividende démographique.

Les médias sociaux, qu'il s'agisse des forums en ligne ou des espaces de discussion, omniprésents dans la vie des adolescents, ont aussi été utilisés pour échanger avec les jeunes, notamment sur la question du dividende démographique. Un exemple de cette réalité se rapporte au slogan **#PutYoungPeopleFirst** (les jeunes au premier rang des priorités) qui a été conçu au cours d'une réunion régionale des jeunes. Dans le contexte marqué par des supports de communication portant ce hashtag, de nombreux Chefs d'État, comme le Président du Burkina Faso, S.E. Roch Marc Christian Kaboré, et des chefs d'agences des Nations Unies, comme Babatunde Osotimehin, alors Directeur exécutif de l'UNFPA, présents à une réunion de haut niveau sur l'Autonomisation des Femmes et le Dividende démographique, organisée, en septembre 2016, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, se sont exprimés avec éloquence sur la nécessité de **#PutYoungPeopleFirst**. Ils ont parlé de l'accroissement des investissements dans l'éducation, de la nécessité d'avoir une population en bonne santé, en particulier les jeunes et les femmes, de la nécessité impérieuse de renforcer et d'améliorer l'esprit d'entreprise chez les jeunes et de mettre à leur disposition des emplois, des réponses cruciales à apporter pour prévenir et atténuer les difficultés liées aux dangereuses conditions de migration des jeunes de l'Afrique vers l'Europe, à la pauvreté, aux inégalités, à la distribution inégale des ressources. Il s'agissait de la question cruciale qui consistait à faire des jeunes l'axe principal du développement. En d'autres termes, **#PutYoungPeopleFirst**.

L'observation de l'empreinte numérique du hashtag #PutYoungPeopleFirst sur Twitter permet de détecter un signe de progrès, car cet élément démontre clairement qu'il a évolué d'un mot d'ordre que quelques jeunes considéraient comme leur agenda pour devenir un slogan largement utilisé par les individus du monde entier, de la Guinée, au Sénégal, en passant par le Congo, le Nigeria, le Burkina Faso, le Ghana, la Gambie et la ville de New York, aux États-Unis d'Amérique. Les Chefs d'agence des Nations Unies, les membres des organisations de la société civile, les bureaux de pays de l'UNFPA, les journalistes et les citoyens concernés l'ont utilisé pour faire prospérer cette conviction. Ce qui était un cri de ralliement des jeunes a contribué à l'identification et à la redynamisation d'un mouvement en faveur d'actions prioritaires et si nécessaires au profit des jeunes.

<https://twitter.com/hashtag/putyoungpeoplefirst?lang=fr>

Une société de communication a été chargée d'apporter un soutien aux efforts du BRAOC. Il avait été demandé à des communicateurs de présenter de nouvelles techniques pour sensibiliser ou impliquer les populations, comme VOX Populi, dans le cadre duquel des personnes sont interrogées au sujet des questions touchant au dividende démographique, et pour donner de l'importance au bouche à oreille. Un marquage novateur a été fait pour certains événements, en particulier pour des conférences de presse.

Cela a permis la production d'éléments de communication convaincants, stimulants et incitant à la réflexion, notamment des émissions de télévision, des émissions de radio, des publications, des histoires publiées par les médias sociaux, toutes transmettant le même message, ce qui a contribué à catalyser les diverses parties prenantes et à des progrès encourageants quant à la compréhension du concept du dividende démographique et de la nécessité de s'impliquer dans sa réalisation.

© Bruno Deméocq / UNFPA



Communication durable

L'une des principales leçons retenues suite à l'action des experts en communication ayant piloté la formulation du plan de communication à Libreville tient à l'importance de la régularité des activités. Il convient aussi de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'interruption dans la transmission des informations et messages, BRAOC a conclu un contrat à long terme avec l'agence de presse African Television News (ATN), qui appartient au groupe de presse RACECO, pour la production de divers articles de communication. C'est ainsi que l'on peut assurer que la ligne éditoriale, qui consiste à démontrer que la vie des populations s'est améliorée grâce aux interventions de l'UNFPA, est respectée. Ces rapports sont diffusés en Afrique et dans les médias internationaux pour faire connaître les résultats obtenus.

Les points focaux de l'UNFPA disposent d'un journaliste et d'un caméraman. On a ainsi l'assurance que leurs capacités tournent autour des principaux thèmes de l'UNFPA et, par conséquent, qu'ils comprennent ses messages. Plusieurs productions télévisuelles sont le fruit de cette couverture médiatique systématique : un magazine mensuel de 13 minutes, des entretiens avec diverses personnalités, des annonces télévisées relatives à des événements spéciaux organisés par l'UNFPA BRAOC et, enfin, des reportages liés aux activités menées par le bureau régional pour des émissions d'actualités télévisées.

Les activités menées dans certains pays, du Tchad et du Bénin à la Guinée et au Sénégal, en passant par le Ghana, le Nigeria et la Gambie, le Mali et le Niger, ont été couvertes. Une couverture spéciale a aussi été réservée à des événements ponctuels, comme le Sommet de l'Union africaine ou l'événement de haut niveau impliquant des Chefs d'État africains et qui s'est tenu à New York.

Cela permet d'assurer une couverture médiatique constante au niveau de WARI, un magazine d'informations télévisées sur les questions de développement et qui est diffusé en Afrique depuis l'année 2000. Les informations sont aussi diffusées en Afrique, en Europe et au Canada sur la chaîne française TV5 Monde et sur OUEST-TV, une chaîne d'informations spécialisée dans les questions de développement, ainsi que Facebook et Twitter.





Communication ciblée

Au cours du Sommet de l'Union africaine sur le Dividende démographique, qui s'est tenu à la fin du mois de janvier 2017, l'UNFPA BRAOC a organisé une communication ciblée pour environ 20 journalistes de neuf pays, administrant ainsi la preuve du rôle crucial joué dans la diffusion des informations en direction des parties prenantes de haut niveau ainsi que de la population en général.

D'importantes séances d'information et de renforcement des capacités concernant le concept du dividende démographique et les enjeux liés à l'autonomisation et à l'implication des adolescents et des jeunes en Afrique ont été organisées pour les journalistes. Cette approche est riche en termes de potentiel de canalisation du travail des journalistes pour, non seulement assurer la couverture du Sommet lui-même, mais aussi pour leur faire prendre conscience de la nécessité, pour chacun d'eux, de s'engager à informer sans discontinuer les divers groupes et la population en général des questions touchant au dividende démographique.

Le Directeur régional, Mabingue Ngom, de l'UNFPA BRAOC, a déclaré aux journalistes du Mali, du Burkina Faso, du Sénégal, du Nigeria, du Congo, du Cameroun, de Mauritanie, de Côte d'Ivoire et d'Ethiopie, que l'UNFPA juge précieux leur rôle de gardiens et souhaiterait tisser avec eux des relations de partenariat à long terme afin de disposer d'une « masse critique » de journalistes bien informés des problèmes et des succès de l'exploitation du dividende démographique dans la région. Un tel partenariat devrait permettre d'augmenter le nombre de journalistes et autres communicateurs travaillant sur cette question, qui devrait avoir pour résultat d'exposer une plus grande partie de la population aux informations relatives aux thèmes cruciaux de la santé, de l'éducation, de l'emploi, de la gouvernance et de l'autonomisation des adolescents et des jeunes à la manière dont elles se rapportent au développement socio-économique du pays.

Les journalistes ont fait preuve d'un certain dynamisme en assistant à une multitude d'événements, comme une réunion avec l'Organisation des Premières Dames d'Afrique, une rencontre avec le Professeur Alioune Sall, un démographe qui est aussi Président de l'Institut des Futurs africains, et une Table ronde de haut niveau sur la planification familiale, organisée par l'UA, l'UNFPA et la DFID, en sus du Sommet lui-même.

L'UNFPA BRAOC a innové en ce sens que cette initiative régionale a été gérée par deux fonctionnaires nationaux chargés du Plaidoyer et de la Communication, issus des deux bureaux de pays, ce qui impliquait la production de dossiers de presse, de bulletins et de coupures de presse, et a aussi joué un rôle pionnier en préconisant l'idée de la création d'un réseau de journalistes travaillant sur le dividende démographique.

Conclusion

Des avancées sur la voie de l'exploitation du dividende démographique

Dix ans après l'adoption de la Charte africaine de la Jeunesse, les jeunes représentent les trois-quarts de la population africaine sans emploi et 72 pour cents de la jeunesse africaine vit avec moins de deux dollars US par jour. A l'heure actuelle, environ un-tiers des jeunes africains âgés de 5 à 14 ans sont forcés de travailler pour aider leurs familles, ce qui veut dire qu'ils doivent quitter les salles de classe et s'exposent à des coûts d'opportunité élevés en contribuant à la perpétuation de la pauvreté intergénérationnelle.

Aujourd'hui, la productivité reste limitée par la faiblesse du niveau des qualifications dont l'Afrique continue de souffrir, étant donné que le quart des jeunes demeurent analphabètes. Cependant, l'on estime que, dans les quinze prochaines années, 25 millions de jeunes environ arriveront chaque année sur le marché africain du travail.

La préoccupation au sujet des jeunes du continent africain concerne la façon d'amortir les effets de la croissance démographique continue, compte tenu de la rareté des opportunités d'emploi et des considérables difficultés d'accès aux services de base et aux droits fondamentaux, comme la santé, l'éducation et le droit de vivre dans la dignité. Cependant, des obstacles à la planification familiale subsistent et menacent les avancées.

La situation actuelle est grave et requiert l'attention immédiate de tous.

La bonne nouvelle est que le dividende démographique est l'une des priorités aux niveaux international et continental. L'Agenda 2030 pour le développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine estiment que le dividende démographique est la voie à suivre. En outre, les dirigeants de l'Union africaine ont décidé de faire du dividende démographique le thème des deux Sommets de l'Union prévus en 2017.

Par conséquent, nous ne devons ménager aucun effort pour autonomiser la jeunesse africaine afin qu'elle ne soit pas forcée de céder aux sirènes de la migration et de la radicalisation. Elle a besoin d'alternatives et d'options conformes à notre vision pour 2063.

Nous avons la possibilité d'éviter une éventuelle catastrophe démographique en optant plutôt pour le dividende démographique. Les bénéfices que nous pourrions en tirer pourraient s'élever à 500 milliards de dollars si nous faisons les investissements appropriés dans le capital humain.

La majorité des 2 milliards de jeunes vivent dans les pays en développement, particulièrement sur le continent africain. En Afrique occidentale et centrale, les personnes de moins de 25 ans représentent 64% de la population. Nous ne pouvons plus les ignorer.

Ce n'est qu'en faisant cela que nous pourrons contribuer à la nécessaire transformation socioéconomique longtemps différée de l'Afrique.

Les dirigeants africains et leurs partenaires et amis doivent s'attaquer rapidement à la satisfaction des nombreux besoins urgents des jeunes, afin de leur permettre de contribuer pleinement à la transformation du continent. C'est dans ce cadre que les jeunes pourront s'engager pleinement et contribuer activement aux débats.

Cette situation est sans précédent et offre une occasion qui requiert une attention toute particulière, en termes de planification et d'actions concertées visant à encourager l'émergence de jeunes africains autonomisés, motivés, sains et bien formés. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions contribuer à la nécessaire transformation socioéconomique longtemps différée de l'Afrique.»

Extrait du discours du Directeur régional Mabingue Ngom lors de la rencontre de Banjul +10

Deux ans après la Déclaration de Libreville, de considérables progrès ont été réalisés en termes de redéfinition du dividende démographique comme l'élément central des interventions de l'UNFPA dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, soit la première phase. Cependant, étant donné que la situation décrite ci-dessus demeure préoccupante, le temps de l'action, à savoir la deuxième phase, qui prévoit la matérialisation des engagements souscrits et la mise en œuvre de toutes les feuilles de route élaborées, demeure d'actualité.



“ L’investissement dans l’accès universel à la contraception moderne et à la planification familiale est fondamental pour la réalisation du dividende démographique. ”

Mabingue Ngom

Directeur régional de l’UNFPA BRAOC



Delivering a world where
every pregnancy is wanted
every childbirth is safe and
every young person's
potential is fulfilled



United Nations Population Fund

UNFPA WCARO - West and Central Africa Regional Office
Immeuble Wolle Ndiaye, Almadies
P.O. Box: 21090 Dakar-Ponty SENEGAL

wcaro.unfpa.org
@UNFPA_WCARO